

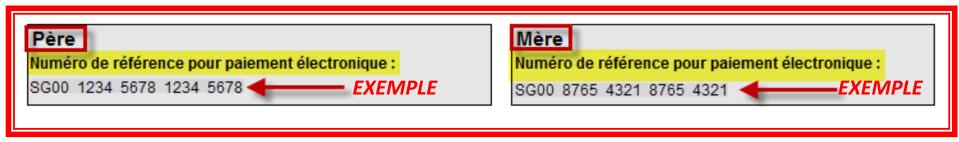
PAIEMENTS PAR INTERNET SERVICE DE GARDE

C'est avec grand plaisir que nous vous informons qu'il est maintenant possible d'effectuer vos paiements de frais de garde par Internet auprès des institutions financières suivantes : Desjardins, Banque Nationale, Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque TD, Banque Scotia, Tangerine, CIBC et RBC Banque Royale.

Vous nous retrouverez donc sous le libellé « Centre de services scolaire Des Samares - Service de garde » en format long ou abrégé, selon votre institution financière. Veuillez-vous assurer de ne pas confondre avec les taxes scolaires ou les dîneurs.

Pour effectuer un paiement, il vous suffit d'inscrire le « Numéro de référence pour paiement électronique » du payeur concerné (père ou mère) apparaissant dans la partie supérieure de <u>votre</u> état de compte et débutant par «SG».

EXEMPLE



À noter que le numéro de référence est unique par enfant et par payeur. Ainsi, si vous avez 3 enfants, chaque parent aura 3 numéros de référence distincts. Afin de faciliter et limiter vos transactions bancaires, nous recommandons qu'un payeur utilise toujours un seul et même numéro de référence pour l'ensemble de ses paiements (idéalement, utiliser le numéro de référence du plus jeune enfant de la famille). Ainsi, le paiement s'appliquera sur le total des états de compte de la famille.

Voilà! Vous pouvez donc, dès maintenant, effectuer votre paiement en tout temps, dans le confort de votre salon! Plus simple, plus rapide et plus vert!

Le Service des ressources financières